

Le Carbet, le 18 juin 2020

La Principale
Aux
Parents d'élèves

N/réf. : A.B./M.B. n° 20 - 012

Objet : Reprise des cours en présentiel le 22 juin 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

La Principale
Annie BARÈGE
Dossier suivi par
Téléphone : 0596 78 00 63
Fax : 0596 78 09 19
6, rue Martin et Octavie
DAULER-BONT
97221 LE CARBET
[Ce.9720008b@ac-
martinique.fr](mailto:Ce.9720008b@ac-martinique.fr)

Conformément à la décision gouvernementale, la reprise des cours au collège est prévue le lundi 22 juin 2020 à 07H25, conformément à l'emploi du temps.

Nous avons procédé au nettoyage et à la désinfection des locaux, à la formation des différents personnels et à l'organisation de l'accueil de vos enfants, dans le strict respect du protocole sanitaire actualisé.

Les contraintes de sécurité (élagage des arbres et commande des extincteurs dérobés pendant le confinement) seront levées. Les transports scolaires reprendront leur activité et la restauration scolaire sera assurée par la ville du Carbet.

Afin de prévenir tout risque, votre enfant devra porter un masque de protection. Il en sera remis à l'entrée de l'établissement, aux élèves qui n'en disposeraient pas (dans la limite de nos possibilités). **Je vous invite à lire les recommandations de ce protocole sanitaire actualisé avec votre enfant, mis à disposition sur Pronotes.**

Compte tenu du contexte propre à notre établissement (répartition sur 2 sites distants, chaleur excessive accentuée par le port du masque, restauration scolaire en dehors de l'établissement) et à l'impact psychologique et à la fatigue liée à la reprise, **les cours se dérouleront le matin, 07H30 à 12H30**. Les élèves demi-pensionnaires seront accompagnés au restaurant scolaire et les transports les achemineront, après le déjeuner à 14h00, vers leur domicile.

Toutefois, les élèves qui n'empruntent pas les transports scolaires et dont les parents seraient dans l'incapacité de les récupérer, seront encadrés par le personnel de vie scolaire jusqu'à 17H00. Il vous suffira de le signaler sur le carnet de correspondance de votre enfant.

De même, dans le cas où les effectifs classe seraient peu importants, pour le maintien des emplois de temps en l'état, nous avons prévu le regroupement des élèves par niveau, chacun dans une salle dédiée avec un programme d'accueil particulier, et une prise en charge par 3 professeurs principaux, les 2 premières heures afin de faciliter leur retour au sein de l'établissement. Un protocole d'accueil propre à l'établissement sera mis à votre disposition sur Pronotes. Le calendrier des opérations de fin d'année et les modalités retenues vous seront également communiqués dans les meilleurs délais.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Annie BARÈGE

